

## Le 30 avril 2022, c'est l'ouverture de la pêche du brochet !

Ouverture phare de l'année, la pêche du brochet sera autorisée dans les étangs et cours d'eau classés en seconde et première catégorie piscicole.

Un moment attendu des pêcheurs au carnassier puisque cette date marque également la possibilité de pratiquer leur loisir dans toute sa diversité tant en termes de techniques que de lieux de pêche.

La pêche du carnassier ouvre le samedi 30 avril, une date nationale unique.

Un seul mot d'ordre le respect de la taille minimal de capture. Dans la Somme, elle est de 60 centimètres pour le brochet et 50 cm pour le sandre qui fait également partie des poissons recherchés lors de cette ouverture aux carnassiers.

Rappel : Un quota journalier est mis en place sur le plan national. Il limite les captures à 3 carnassiers par jour dont deux brochets maximums.

### **Parlons Techniques !**

Le brochet n'est pas en recherche constante de nourriture. Les gros individus peuvent même manger qu'une fois par semaine ! Néanmoins, on peut espérer en capturer de manière plus fréquente car ce poisson est territorialiste et viendra défendre son espace de vie contre les « poissons » qui viendront l'importuner. Et c'est par ce trait de caractère que nous pouvons les capturer.

Il faudra donc savoir adapter sa technique et ses leurres en fonction du secteur de pêche et de la période de l'année.

Il y a quelques fondamentaux à ne pas oublier !

- Utiliser des leurres imitatifs dans les eaux claires et fluo dans les eaux troubles.
  
- En fonction de la période de l'année, les brochets seront à l'affut sur des proies de tailles bien ciblées, faites attentions et repérez les périodes de fraies, les zones de fraies et la taille des géniteurs du poisson blanc ; mais aussi les bancs d'alevins et leurs zones de répartitions sur les étangs ou sur la Somme... L'ensemble de ces paramètres vous permettra d'adapter la taille et couleur de vos leurres.

Les techniques modernes :

- Les leurres durs sont nombreux, nageant à la surface, entre deux eaux ou encore raclant le fond du cours d'eau, de petite taille ou de grande taille... Ce sera bien entendu la longueur de la bavette qui déterminera la profondeur de nage du poisson nageur.

Le panel de lure dur permet ainsi une multitude de prospections différentes : discrète ou bruyante ; s'animant seul ou nécessitant une animation particulière.

Ces différences permettent d'aborder toutes les conditions possibles aux bords de l'eau : sur des eaux claires ou troubles ; dans peu de profondeur ou au contraire dans les fosses.

Il faudra privilégier les leurres de surface sur les zones peu profondes souvent riches en habitats. Cette technique permet une capture facilitant la remise à l'eau des poissons capturés du fait d'une pêche en fil tendu permettant de ferrer à la touche !

- Les leurres souples offrent un cortège impressionnant de leurres, de toutes les couleurs et toutes les formes. Le plus important sur un leurre souple est sa capacité vibratoire et c'est en cela que cette technique est incroyable. Muni d'une tête plombée, ou sans ; en montage drop shot pour faire évoluer son leurre à une profondeur déterminée. Ce sera à vous de vous adapter pour pouvoir pêcher efficacement partout, même dans les endroits encombrés (branches ou végétation) grâce au montage texan par exemple.

Les techniques traditionnelles :

- La pêche au vif, au mort posé ou au mort manier, ces modes de pêche consistent à escher un petit poisson (souvent gardon, brème) et attendre que le brochet vienne attaquer « sa proie » pour ainsi le capturer.
- A la cuillère tournante ou ondulante, cette technique consiste à émettre des vibrations et des reflets dans l'eau qui viendront attirer l'attention du brochet et déclencher son attaque.

**FDAAPPMA Tél: 03.22.70.28.10**

**Mail : [federation@peche80.com](mailto:federation@peche80.com)**

**[www.facebook.com/fdaappma80](https://www.facebook.com/fdaappma80)**

**[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)**

Plus d'info sur : [www.peche80.com](http://www.peche80.com)

Contact :

Dufrêne David – directeur adjoint - Tél: 06.38.13.52.17